

Contribution au débat sur le nucléaire.

Abolition des armes nucléaires-Maison de Vigilance

Le rapport de la commission nucléaire militaire du Réseau Sortir du nucléaire est proposé comme élément de discussion à l'Assemblée générale du Réseau Sortir du nucléaire. Nous complétons ce rapport par plusieurs commentaires.

Le rapport prend une analyse de la société française en deux composantes, les « unilatéralistes » et les « multilatéralistes ». Cette analyse nous semble totalement dépassée. Elle a existé dans le passé car les « unilatéralistes » ne pouvaient pas mentionner une démarche internationale dans la mesure où il n'existait pas de cadre pour relayer une telle approche. Par exemple le cas de l'Afrique du Sud est éclairant, son désarmement unilatéral n'a pas donné lieu à une généralisation d'un désarmement, ni même d'une proposition.

Les accords que le rapport classe dans le cadre « multilatéral » ne le sont pas car pour la majorité d'entre eux, il s'agit d'accords « bilatéraux » des États-Unis et de la Russie, ils ne sont en rien « multilatéraux ». Donc la classification de ce rapport ne correspond pas à l'analyse de la situation actuelle et ne permet pas d'avoir une idée constructive sur l'évolution des situations.

L'analyse du positionnement sur la dissuasion nucléaire doit prendre le critère actuel de positionnement sur le Traité d'interdiction des armes nucléaires, le TIAN. Le TIAN pose en critère premier le critère de la menace de frappe nucléaire. L'adhésion au TIAN implique l'abandon de la menace, donc de la dissuasion, il ne s'agit pas d'arme mais de doctrine.

Le rapport fait une analyse incomplète de la situation politique en France. Ainsi il n'est pas noté que deux partis politiques ont fait un choix différent en se positionnant pour le TIAN, il s'agit du PCF et de EELV. Le clivage repose depuis juillet 2017 sur la position par rapport au TIAN. Les autres partis politiques de gauche comme de droite se positionnent contre la signature du TIAN par la France. Le mouvement citoyen par rapport au TIAN peut créer un nouveau rapport de force, il faut prendre également en considération les positionnements des villes (voir l'appel des villes dont Paris est signataire) et les réactions des organisations financières (voir la dynamique de « dont bank on the bomb »).

La différence existe aussi dans les milieux opposés aux armes nucléaires qui ne sont pas opposés à la doctrine de dissuasion. De nombreuses personnalités ne veulent pas se positionner pour le TIAN bien qu'en faveur d'un désarmement nucléaire général. Ainsi il n'est pas pris en compte le fait incontournable que les États nucléaires ne veulent pas d'un désarmement nucléaire mais veulent conserver un marqueur de puissance. L'analyse du rôle de l'arme nucléaire en marqueur de puissance est absent de ce rapport. En conséquence l'objectif du désarmement nucléaire ne permet pas de dégager une feuille de route pour y parvenir.

L'analyse détaillée que fait le rapport de la dynamique proposée par ACDN est

symptomatique. ACDN est opposé au TIAN mais demande un Traité d'interdiction des armes nucléaires, qui n'est pas explicitement un traité d'interdiction de menace de frappe nucléaire. Et dans les soutiens à cette démarche de nombreux députés signent qu'ils sont d'accords avec cette demande (qui pourrait être soumise à référendum) mais ils votent le budget de la dissuasion nucléaire et du renouvellement de l'arsenal français, ce qui est cohérent puisqu'ils acceptent la menace.

A la fin du rapport, le TIAN est bien analysé dans le paragraphe sur « la démarche du TIAN » mais cela vient après toutes les considérations passées et cela ne permet pas de dégager un positionnement pour les actions à envisager. Le réseau Sortir du nucléaire est membre de la campagne ICAN et à ce titre demande à la France de signer le TIAN, comme plusieurs autres associations. Le rapport analyse donc les contraintes qui existeraient pour la France si elle signait le TIAN, mais l'oubli est frappant, il n'est pas noté la contrainte de proposer à d'autres États nucléaires de signer aussi le TIAN, or c'est un élément essentiel car le TIAN ouvre une dynamique de désarmement général. Ainsi si la France signait le TIAN elle aurait notamment obligation de proposer à tous les pays de l'UE de signer le TIAN et aussi à la Russie. La dynamique de zone exempte d'arme nucléaire en Europe serait une obligation. Et cette dynamique est la vraie force du TIAN.

Il est faux que le Mouvement de la Paix « reste sur une dynamique de désarmement multilatéral ». Le Mouvement de la Paix appelle la France à signer le TIAN et est membre de ICAN qui est la campagne internationale pour atteindre l'objectif que chaque pays signe le TIAN. L'extrait du « Livre blanc » (mars 2017) antérieur au vote du TIAN (juillet 2017) donne un positionnement du Mouvement de la Paix qui n'est plus exact.

La conclusion du rapport semble contenue dans une simple phrase : « *L'efficacité ou non de l'arme nucléaire est une affaire de "croyances" et non de connaissances : personne ne peut prouver que la dissuasion est efficace, même pas les « militaires.* ». Si personne ne peut « prouver », cela laisse penser que la dissuasion est « peut-être » efficace... Reprendre au compte du Réseau une telle affirmation qui est celle des nucléocrates les plus acharnés est étonnante, alors que l'analyse des crises montre que la dissuasion nucléaire est inefficace, même entre puissances nucléaires qui se font la guerre sur des terrains éloignés de leurs sols mais qui se font la guerre effectivement.

Nous proposons que le Réseau Sortir du nucléaire prenne une conclusion plus claire sur le fait que la dissuasion nucléaire est un marqueur de puissance qui ne permet pas de contribuer à la paix, qui menace au contraire la sécurité internationale et que la dissuasion nucléaire est inefficace et doit être dénoncée comme un facteur d'insécurité et un mensonge éhonté.